

Les ressources mondiales des produits agricoles et alimentaires

Nutrition et alimentation

Paris : CIHEAM
Options Méditerranéennes; n. 29

1975
pages 29-41

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI010621>

To cite this article / Pour citer cet article

Les ressources mondiales des produits agricoles et alimentaires. *Nutrition et alimentation*. Paris : CIHEAM, 1975. p. 29-41 (Options Méditerranéennes; n. 29)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

Une commission temporaire a été chargée par le bureau du Conseil Économique et Social le 18 décembre 1973 de la préparation d'un rapport et d'un avis sur les ressources mondiales et l'économie française.

Cette décision du bureau a été ensuite confirmée par une nouvelle décision du 21 octobre 1974 et M. Jean Matteoli a été désigné comme rapporteur.

Ce sont des extraits significatifs de ce rapport qui ont été rassemblés ici, notamment les passages qui font allusion à la pénurie de ressources alimentaires (1).

(1) Titres, intertitres et textes de liaison en italique sont de la rédaction d'Options Méditerranéennes.

Les ressources mondiales des produits agricoles et alimentaires

L'ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION MONDIALE DE MATIÈRES PREMIÈRES

L'accélération des progrès scientifiques et leur application quasi immédiate aux technologies utilisées dans les divers secteurs de l'activité économique ont conduit à une expansion des besoins en ressources naturelles d'une telle ampleur que des inquiétudes se font jour sur l'orientation future du développement économique, sur son rythme et sa structure. Ces inquiétudes paraissent *a priori* fondées. Si la population du globe est passée en trois quarts de siècle de 1,6 à près de 4 milliards d'êtres humains, pendant la même période la consommation de certaines matières premières a subi une progression plus grande encore : elle a été multipliée par 600 pour l'aluminium, par 10 pour le cuivre, par 8 pour le zinc.

Des calculs simples, fondés à la fois sur les perspectives d'une démographie galopante et sur les taux de progression actuels de nos besoins en matières premières, conduisent alors à des chiffres fabuleux, même lorsqu'on se penche sur un avenir relativement proche, à l'échelle d'une vie humaine par exemple. A ceux qui acceptent ces chiffres sans aucune réserve, l'avenir de l'humanité paraît bien sombre, puisque les ressources naturelles de la terre sont limitées. D'autres par contre sont plus optimistes et réservent leurs inquiétudes à la seule croissance démographique. L'objet du présent document est d'essayer de déterminer, avec tous les risques d'erreur qu'une telle prospective comporte, le devenir de l'humanité face à des ressources qui s'épuisent ou, à tout

le moins, sont de plus en plus coûteuses à produire.

Il ne s'agit d'ailleurs pas de donner, par un moyen quelconque, une évaluation quantitative des ressources et des besoins de l'humanité dans quelques dizaines d'années. Trop d'incertitudes pèsent sur les facteurs qui la régissent pour que cette évaluation puisse être faite avec une précision raisonnable.

Plutôt que de se livrer à des prédictions hasardeuses, il paraît plus sage d'apporter quelques éléments de réflexion et de critique aux analyses de certains futurologues dont les conclusions tendent à démontrer que le monde pourrait rencontrer dans quelques décennies des limites étroites à des possibilités ultérieures de croissance économique. Ces conclusions sont basées sur l'idée que la terre est une planète finie, qu'au demeurant les réserves prouvées et probables de la plupart des substances minérales ne permettront de satisfaire les besoins de l'humanité, au rythme de croissance actuel, que pour des périodes variant de quelques années à quelques décennies et qu'enfin, l'accroissement de la population mondiale sera tel qu'il posera d'insurmontables problèmes sur les plans alimentaire et écologique.

Sans mettre en doute le processus intellectuel ayant permis d'aboutir à ces sombres prédictions, on peut néanmoins faire les quelques observations suivantes :

L'adéquation des besoins aux ressources n'est pas nécessairement obligatoire pour les matières minérales. La pénurie s'exprimera par le renchérissement des coûts, donc par de nouvelles méthodes de gestion, d'extraction et de recyclage. Il n'en est pas de même pour les ressources alimentaires.

LES RESSOURCES DE MATIÈRES PREMIÈRES ALIMENTAIRES

L'examen du problème des ressources végétales et animales est fondamentalement différent de celui des minéraux. Les matières premières alimentaires sont soumises à des cycles de renouvellement plus ou moins longs, mais qui excèdent rarement la durée moyenne d'une vie humaine.

L'approche du problème des ressources végétales et animales se révèle donc fondamentalement différente de celle du problème des réserves minérales. Toutefois, le renouvellement n'est possible que si un certain potentiel de production se trouve conservé, notamment à travers deux facteurs primordiaux : le sol et l'eau, pour lesquels l'idée de « réserves » n'est pas à écarter. C'est donc seulement au niveau des facteurs de production des produits de base que l'on retrouve le problème des réserves minérales :

L'eau constitue un facteur de limitation de la production dans de nombreuses régions du monde ;

Le sol peut être mis en danger par la dégradation consécutive à un mauvais usage.

La production de matières premières non minérales en raison de son caractère éminemment biologique dépend de nombreux autres facteurs parmi lesquels le climat. Les situations et les aléas climatiques ont une influence non négligeable sur les niveaux des diverses productions agricoles et par conséquent sur leurs prix. Les mauvaises récoltes de céréales en 1972 et en 1973 constituent à cet égard un exemple particulièrement frappant.

Enfin, il existe une relation directe entre le problème des réserves agro-alimentaires et celui de la croissance démographique : qu'il y ait trois fois plus d'humains sur la terre n'implique pas qu'il faille nécessairement trois fois plus de fer, d'aluminium ou de cuivre. Par contre, le triplement de la population mondiale signifie qu'il faut trouver au minimum trois fois plus de ressources agro-alimentaires, sinon l'espèce humaine sera directement menacée.

Il est clair que la relation précédente n'est pas strictement proportionnelle : la population mondiale croît chaque année plus rapidement que l'offre de productions agro-alimentaires. Mais cette croissance s'opère au prix de la sous-nutrition, de la mal-nutrition, des carences en produits essentiels pour l'organisme humain et parfois même de la famine.

Pression démographique et potentiel de production agro-alimentaire sont naturel-

lement liés. L'évolution de l'une et de l'autre fait que les pays pauvres se demandent s'ils vont vers la famine et les pays riches s'ils vont vers le rationnement.

Le problème n'a donc pas uniformément le même caractère de gravité.

Le déséquilibre alimentaire mondial

On peut considérer aujourd'hui que, globalement, l'humanité peut se nourrir convenablement. Les 3,7 milliards d'êtres humains existant en 1971 produisaient entre 8 000 et 10 000 milliards de calories, alors qu'il n'en faudrait que 6 000 si chaque homme se contentait d'une ration alimentaire normale.

De 1960 à 1971, la production alimentaire par habitant est passée de l'indice 99 à l'indice 108 pour l'ensemble du monde. On peut donc dire que la situation générale s'est légèrement améliorée.

Malheureusement, cette amélioration est essentiellement le fait de pays déjà riches. La progression des pays en voie de développement est, en revanche, quasiment nulle : l'Afrique est passée de l'indice 100 à l'indice 101, l'Extrême-Orient de 99 à 101 et l'Amérique Latine de 96 à 100 (période de référence : base 100 en 1963).

De vastes populations en Inde sont encore en dessous de la ration permettant d'assurer leur simple survie, alors que 220 millions d'Américains consomment un nombre de calories très supérieur à ce qu'il faudrait pour s'alimenter sans excès.

La ration quotidienne d'un Occidental est, mis à part quelques pays pauvres comme la Grèce et le Portugal, comprise entre 3 000 et 3 300 calories. En revanche, des pays très pauvres comme la Bolivie, l'Inde, l'Indonésie ou la Tanzanie sont en dessous de 2 000 calories par jour.

Cet écart entre pays riches et pays pauvres, qui n'est guère supérieur à 50 p. 100 si l'on se place uniquement sur le plan des calories absorbées, dissimule mal des inégalités encore plus profondes dues à la qualité de la nutrition.

Ainsi, la consommation moyenne du Tiers-Monde en graines alimentaires avoisine 100 kg par tête et par an contre plus d'une tonne en Amérique du Nord. Cela tient au fait que la plus grande partie de ces céréales est, dans le deuxième cas, utilisée à l'alimentation du bétail avec un rendement de la transformation en viande très mauvais. À côté de ce gaspillage, le déficit céréalier du Tiers-Monde pourrait atteindre 85 à 100 millions de tonnes en 1985, c'est-à-dire le quart de sa production actuelle.

Le rapport est encore plus déséquilibré en ce qui concerne la consommation de viande. Grâce à un revenu élevé, l'Américain — ou l'Européen — consomme une quantité de viande 2,3 fois supérieure à ce qui peut être considéré comme équilibré du point de vue nutritionnel. On remarquera au passage que cette suralimentation est cause de troubles organiques qui pèsent lourdement sur les finances des sécurités sociales nationales : sans doute faudrait-il inclure cet aspect des choses dans une politique de lutte contre le gaspillage.

La demande de produits agro-alimentaires a crû de 3,7 % l'an dans les pays en voie de développement alors que l'offre y a augmenté de 2,6 % de 1962 à 1972. Les valeurs correspondantes dans les pays riches, sur la même période, sont de 1,6 % et 2,8 % l'an. Le déséquilibre s'accroît nettement.

Le problème des pays du Tiers-Monde

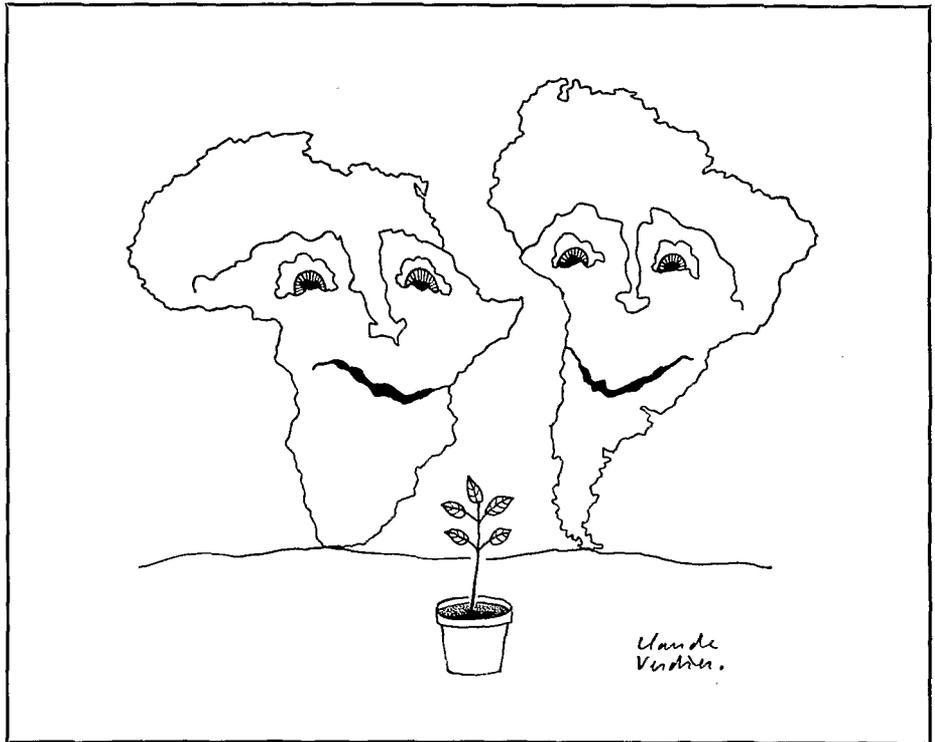
Pour y remédier, il paraît illusoire dans un avenir proche d'espérer voir s'organiser au niveau mondial une péréquation alimentaire. Il reste donc aux pays en voie de développement, à passer d'une agriculture extensive à une agriculture intensive.

Ce passage s'avère particulièrement difficile : les climats mal tempérés des pays du Tiers-Monde où l'éventail des cultures possibles est moins ouvert que dans les pays tempérés, constituent un premier obstacle de taille.

Néanmoins, de nombreuses cultures essentielles sont possibles. D'un point de vue technique, et contrairement à une croyance largement répandue, l'agriculture intensive (si bien sûr l'on entend sous ce terme l'utilisation régulière d'amendements, de pesticides et d'engrais), loin d'épuiser le sol, en favorise la fertilité. L'objet d'une « révolution verte » est précisément de provoquer le passage d'une agriculture extensive à une agriculture intensive : les tentatives qui ont été faites jusqu'ici en Inde, dans quelques pays asiatiques ou en Amérique Latine ont connu des succès divers. Si échec il y eut, ce ne fut jamais pour des raisons techniques, car l'utilité marginale de l'engrais dans les PVD (1) est largement supérieure à celle des pays développés, mais toujours pour des raisons financières.

Globalement, le Tiers-Monde pourrait être sauvé de la famine si on le dotait au départ de moyens techniques et financiers suffisants pour obtenir ce fameux

(1) Pays en voie de développement.



« capital de fertilité du sol » à partir duquel toute culture intensive devient possible. Cette aide financière permettrait également de constituer des moyens de stockage efficaces pour éviter le gaspillage des récoltes. Actuellement, l'Inde perd le quart de sa production céréalière, faute de disposer d'entrepôts techniquement satisfaisants.

Le problème des pays riches.

En ce qui concerne les pays industrialisés, le problème de la pénurie alimentaire se pose différemment : il dépend surtout du mécanisme des prix alimentaires.

A l'heure actuelle, les pays occidentaux n'utilisent pas à plein leur potentiel de production agro-alimentaire. Il est vrai que certains d'entre eux, comme l'Angleterre, ont opté depuis longtemps pour un approvisionnement extérieur de la plupart des produits alimentaires qui leur sont nécessaires. D'autres, par contre, comme les pays de la Communauté européenne, ont rétabli depuis 1945 une situation alimentaire compromise, dégageant même pour certains produits de base (céréales, produits laitiers) des excédents assez réguliers.

Ainsi, la politique agricole commune qui a considérablement stimulé la production agro-alimentaire européenne, a-t-elle été accusée de provoquer la formation de

ces excédents par la garantie qu'elle apportait aux producteurs de trouver des débouchés une fois la demande européenne satisfaite. Chez certains responsables européens, l'option selon laquelle il fallait en conséquence limiter la production agro-alimentaire pour éviter ces excédents coûteux a clairement été prise. Dès lors, l'expansion de la production s'est trouvée freinée par l'esprit malthusien qui prévalait à un haut niveau de décision.

Il faut noter que l'apparition d'excédents n'est pas étrangère aux pays en voie de développement. Toutefois, ces excédents concernent très souvent les mono-productions destinées à l'exportation et dont les cours sur le marché mondial sont caractérisés par une instabilité chronique.

Le réflexe malthusien, dans les pays du Tiers-Monde, est loin de présenter l'intensité qu'il a montrée dans les pays occidentaux. Cependant, sans avoir disparu totalement, le raisonnement qui consiste à limiter la production aux marchés solvables afin d'éviter les crises cycliques semble être en régression. En effet, les hausses récentes des matières premières alimentaires sur le marché mondial ont révélé l'anachronisme du malthusianisme en matière agricole.

Il s'avère que les pays développés à climat tempéré et disposant d'un potentiel agro-alimentaire important sont pour longtemps encore les seuls à pouvoir assurer une véritable expansion de la production alimentaire mondiale. Un pays tel que la France pourrait alimenter pratiquement l'ensemble de l'Europe de l'Ouest en produits alimentaires de base (à l'exception des produits tropicaux). Bien plus, la France pourrait développer considérablement ses exportations agricoles sur le marché mondial, tout comme certains de ses partenaires européens. La demande solvable y est en pleine croissance.

La relance éventuelle de la production française se heurterait certes à la concurrence de plus en plus âpre provoquée par les importations de certaines matières premières alimentaires en provenance de pays tiers, pour lesquels les barrières douanières de la CEE se sont entrouvertes.

Quoi qu'il en soit, pour l'instant, la situation alimentaire mondiale est pour le moins paradoxale : d'un côté des pays mal ou peu alimentés qui cultivent des produits d'exportation pour en tirer des devises, de l'autre, des pays nantis, pour qui l'expansion possible de la production agricole et alimentaire est limitée par l'insolvabilité des premiers.

Le moyen de débloquent la situation semble bien être l'accroissement de la solvabilité de la demande mondiale.

Menaces qui pèsent sur l'alimentation mondiale future

A ce déséquilibre actuel sur lequel il faut insister car il est profondément choquant, s'ajouteront bientôt les menaces d'une pénurie alimentaire générale si la pression démographique continue de s'accroître. Or, depuis longtemps, dans les pays en voie de développement, le médecin a précédé l'agronome, de sorte que ces pays ont à leur passif un taux de croissance de la population beaucoup plus élevé que ne l'avaient les pays riches lorsqu'ils ont démarré au siècle dernier.

C'est ainsi que les projections de la FAO pour la période 1970-1985 donnent les chiffres suivants :

	Augmentation de la production alimentaire	Augmentation de la demande alimentaire
Pays en voie de développement.	2,6 %	3,7 %
Pays développés.	2,8 %	1,6 %

Nourrir sept milliards d'humains en l'an 2000 suppose que soit franchie une double limite :

Physique d'abord. Ce n'est pas la plus grave car non seulement il demeure encore beaucoup de terres exploitables, mais encore celles qui le sont aujourd'hui pourraient devenir passablement plus productives;

Économique ensuite : si l'on utilise de nouveaux espaces, leur exploitation économique deviendra de moins en moins rentable à mesure de la mise en valeur des terres les plus éloignées, les plus hostiles ou les moins fertiles.

Encore faut-il, pour assurer l'alimentation des futures générations, que les révolutions vertes se produisent et que la répartition des ressources alimentaires actuelles se modifie par la disparition d'un certain nombre de gaspillages tels que la transformation des protéines végétales en protéines animales utilisées par les pays nantis.

Là encore intervient la question du coût à supporter : si l'on y met le prix, on peut démultiplier la surface utile agricole de la terre. Mais on ne voit pas comment des pays pauvres, qui sont déjà partiellement insolubles, pourraient trouver des ressources financières supplémentaires pour exploiter des terres nouvelles.

Au niveau des pays industrialisés, ce que nous gagnerions en stabilité des prix grâce à la généralisation des cultures intensives (qui sont réductrices des coûts) serait

annihilé par un renchérissement inévitable en raison d'un coût d'exploitation de terres nouvelles plus élevé.

L'horizon, à terme, n'est malgré tout pas si noir qu'on veut bien le dire. De grands progrès restent encore à faire en agriculture sur le plan des rendements.

Ainsi le rendement des céréales dans les pays en voie de développement n'était que de 12,7 q/ha contre 31 pour les pays développés en 1972. Ce dernier chiffre n'est d'ailleurs qu'une moyenne : dans certaines régions, on atteint déjà 80 q/ha. Un tel rendement aurait rendu rêveurs les agriculteurs les plus évolués il y a quarante ans, époque où les meilleurs scores obtenus étaient seulement de 25 q à l'hectare. Et l'on est encore loin des limites de la génétique : il n'est pas exclu qu'au cours des années qui viennent les chercheurs mettent au point des variétés de blé pouvant dépasser très largement les 100 q à l'hectare.

Tous ces chiffres ne sont pas cités dans le but d'encourager l'opinion publique à un optimisme béat mais plutôt pour tempérer le pessimisme de certains esprits qui constatant que la moitié des terres cultivables est déjà exploitée, prédisent un avenir de famine à l'humanité. Ils montrent à l'évidence que des progrès énormes restent à faire dans le domaine des rendements, domaine dont on connaît encore très mal les limites.

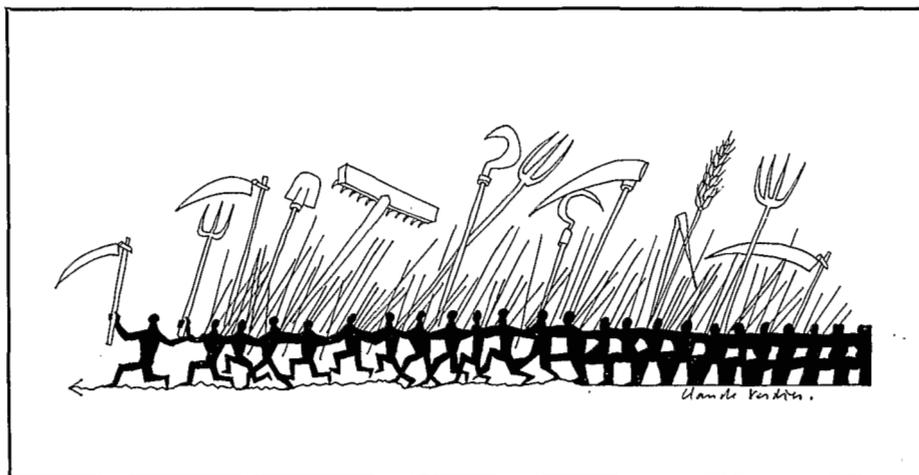
Naturellement, de tels progrès exigeront des efforts et surtout des moyens financiers importants. La politique de prix suivie actuellement par les producteurs de phosphates est loin d'encourager cette tendance. Elle aura pour conséquence de priver les pays en voie de développement d'engrais essentiels et de les mettre de plus en plus sous la dépendance des fournisseurs de céréales occidentaux.

La prospection de nouvelles ressources alimentaires

Si les surfaces continentales s'avèrent inaptes à nourrir suffisamment la prochaine génération de l'humanité selon les techniques traditionnelles, il importe d'en appeler aux recherches techniques et prospectives pour faire face au spectre de la pénurie alimentaire.

Actuellement, la plupart des recherches s'orientent vers l'élément aquatique dont les spécialistes pensent qu'il pourrait résoudre à terme le problème de la faim.

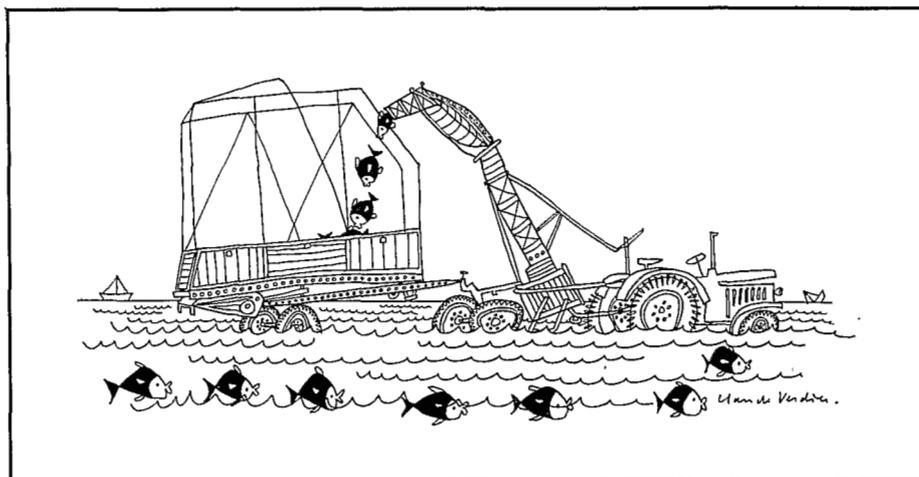
La pêche classique, qui représente 2 % de l'alimentation humaine totale, stagne depuis plusieurs années au niveau de 70 millions de tonnes par an. On pourrait



en pêcher 100 millions de tonnes au maximum si on ne désire pas porter atteinte au patrimoine biologique de la mer.

Grâce à l'aquaculture, technique qui permet de contrôler la prolifération d'animaux marins par un élevage intensif en bassins clos, une possibilité d'augmenter dans des proportions importantes sa capacité d'alimentation s'offre à l'humanité.

La production mondiale, en y incluant l'ostréiculture, atteignait 5 millions de tonnes en 1973; on pourrait parvenir à produire 100 millions de tonnes en l'an 2000 au titre de l'aquaculture, compte tenu des techniques actuelles et des surfaces d'élevage dans les recensements présents; les États-Unis ont fait de l'aquaculture une priorité dans leur politique alimentaire future. Au Japon, 8 % de la production animale marine proviennent de l'aquaculture. En France, sur 45 000 pêcheurs, 35 000 personnes vivent de l'ostréiculture et de la culture des moules. Des expériences menées par le CNEXO ou



sous son impulsion ont permis d'élever, sur une échelle réduite, des crevettes, des coquilles Saint-Jacques, des dorades, turbots, bars, saumons et truites. Cinq mille hectares sont immédiatement utilisables en France pour y développer l'aquaculture. Cette orientation alimentaire permettrait de résoudre partiellement le problème alimentaire mondial : 100 millions de tonnes de production aquacole représentent 400 milliards de rations alimentaires, soit soixante jours de vie pour 7 milliards d'humains en l'an 2000.

En l'état actuel des estimations, il ne semble pas cependant que l'aquaculture, alliée à l'agriculture traditionnelle soit en mesure de nourrir d'une façon largement suffisante la population de la planète dans trente ou quarante ans.

Il s'agit de trouver de véritables substituts alimentaires grâce à des recherches techniques dont certaines sont déjà bien avancées : en particulier, la culture d'algues marines et les protéines extraites du pétrole ouvrent de vastes horizons.

Mais le problème des ressources alimentaires, s'il se pose de manière quantitative avec l'adéquation de la demande à l'offre, est aussi tributaire de nombreux autres aspects : la libre circulation des biens, les structures de commercialisation et de transports, bref ce que l'on entend par le terme de marché des produits agricoles.

LE MECANISME DU MARCHÉ DES PRODUITS AGRICOLES

La structure des marchés internationaux de produits agricoles de base reste très diversifiée. La plupart des produits sont soumis à la loi de l'offre et de la demande, mais il existe certaines catégories réglées par des accords internationaux, tandis que d'autres sont conditionnées par des mécanismes d'oligopole.

Produits à libre fixation des prix par la loi de confrontation de l'offre et de la demande

Plus de la moitié du commerce international des produits alimentaires de base répond à des mécanismes du libre marché : les produits laitiers et les œufs, les fruits et légumes, les margarines et graisses, les aliments pour animaux et les préparations alimentaires, les boissons et tabacs, le thé et les épices, les céréales et le sucre (depuis le 1^{er} janvier 1974) font l'objet de transactions libres.

Cette situation est due principalement à la structure atomisée du marché de ces produits : sans qu'il soit nécessaire que le nombre des exportateurs soit égal à celui des importateurs, la multiplicité des partenaires reste suffisante pour assurer le libre fonctionnement du marché.

Ainsi le marché international des bananes comprend une dizaine de pays exportateurs (Brésil, Équateur, quatre Républiques centraméricaines et quatre nations de l'Asie du Sud-Est) en relation avec une quarantaine de pays importateurs. Il en est de même, par exemple, pour le marché du thé ou celui des épices.

Cette situation est propre à des fluctuations de cours parfois considérables en période de crise de surproduction ou de pénurie, ou bien encore d'incertitude du système monétaire international.

Il convient de préciser que le libre fonctionnement des mécanismes du marché est souvent entravé par l'action puissante des pays de l'OCDE qui, quel que soit le niveau de l'offre ou de la demande, parmi les pays en voie de développement, dominent très largement la fixation des cours de la plupart des produits de base, soit parce qu'ils sont gros producteurs eux-mêmes (c'est le cas des boissons, des tabacs, des préparations alimentaires et des aliments pour animaux, des margarines et des graisses, des céréales), soit parce qu'ils mettent en place des mécanismes « d'aide conditionnelle » grâce auxquels les pays aidés sont parfois mis dans l'obligation d'acheter ou de vendre à cours forcé.

Des tentatives de réglementation du marché de certains produits de base ont eu lieu, avec un double objectif de stabilisation des prix et des recettes d'exportation. Ces tentatives, poussées à des degrés divers, ont finalement toutes échouées.

Ainsi, un accord international sur le blé, conclu en 1967 et négocié à nouveau en 1971, a permis de mettre en place un organisme mondial de renseignements. Mais on n'a pu parvenir à inspirer des obligations — sinon morales — en ce qui concerne les prix et les quantités échangées.

Le seul aspect positif de cet accord est de prévoir une obligation véritable des pays de l'OCDE de fournir à titre de don un minimum de 4 millions de tonnes de céréales chaque année au Tiers-Monde.

Il est douteux qu'une réglementation internationale soit mise au point à moyen terme dans la mesure où les principaux exportateurs tirent bénéfice des conventions strictement bilatérales : ainsi le Canada et les USA vendent leur blé à la Chine populaire à des prix très inférieurs au prix indicatif mondial, tandis que l'URSS — les seules années où elle devient excédentaire — écoule sa production en passant des accords particuliers avec chaque pays concerné.

Dans le même esprit, un comité international laitier, créé en 1965, est chargé de centraliser les statistiques mondiales et de collaborer à une politique laitière mondiale en faveur des pays souffrant de pénurie alimentaire.

Dans le domaine du coton, il existe un comité consultatif international, sorte de centrale mondiale des renseignements, à l'instar du blé et du lait. Les corps gras ne font l'objet d'une organisation qu'en ce qui concerne l'huile d'olive, groupant 27 pays et tendant à régulariser le marché sans mesures restrictives à interventions systématiques. La caractéristique essentielle de ces marchés, quelles que soient les tentatives de les réglementer, réside en ce que les prix sont fonction à la fois du niveau de l'offre par rapport à la demande et des politiques d'achat-vente des principales puissances industrielles. La transparence des marchés est fonction de leur degré d'organisation administrative; les prix indicatifs mondiaux sont déterminés par l'intermédiaire de centres de renseignements internationaux (le blé, le coton, la laine, etc.) ou de bourses commerciales (le thé à Londres, le sucre, la viande et les margarines à New York, le blé à Chicago, etc.).

Si les mécanismes de marché sont parfois contrariés par des politiques d'« aide » ou le déséquilibre existant entre la puissance industrielle des partenaires, il n'en demeure pas moins vrai que les prix originaux et leurs fluctuations successives résultent, fondamentalement, des déséquilibres entre l'offre et la demande mondiales.

Les marchés des produits de base faisant l'objet d'accord internationaux

Il s'agit essentiellement du sucre, du café et du cacao (depuis 1954 pour le sucre, depuis 1962 pour le café, depuis 1972 pour le cacao).

Ces accords sont de même type : généralement conclus pour trois ans renouvelables, ils concernent la quasi-totalité des exportateurs et des importateurs, sauf en ce qui concerne le cacao, dont les USA ont refusé de signer l'accord (ils représentent 24 % des importations mondiales).

Ces accords ont un double objectif de stabilisation des cours mondiaux et, par conséquent, de régularisation du niveau des recettes des pays exportateurs.

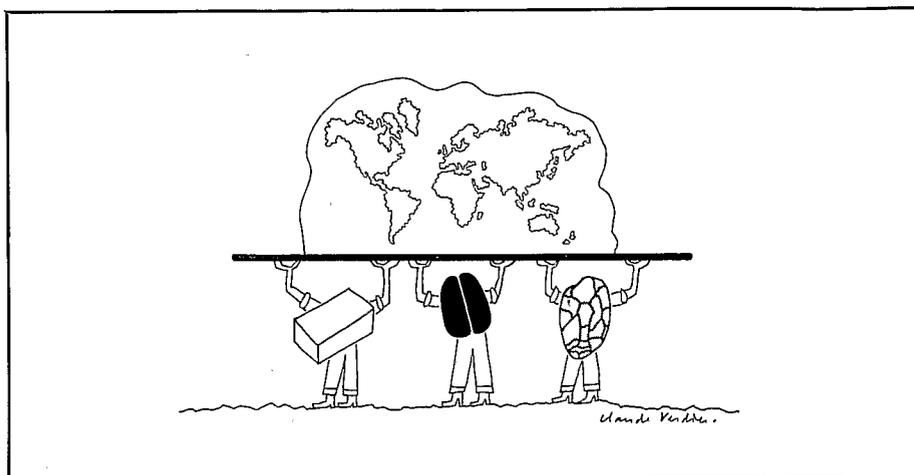
L'accord fixe un prix maximum et un prix minimum qui peuvent être révisés (notamment en cas de variation des parités du dollar et de la livre), sans que l'écart qui les sépare puisse varier. La référence mondiale est assise sur les cours moyens des bourses principales : cacao à New York et à Londres, de même pour le café.

Les mesures de stabilisation comprennent la fixation d'un contingent révisable pour chaque pays exportateur. Ce système est complété par un stock régulateur qui achète et vend pour maintenir le cours dans les limites des prix plancher et plafond. Ce stock est financé par une contribution de chaque pays exportateur ou importateur (environ 2 cents US le kilogramme du produit de base).

Dans la pratique, c'est sur la révision périodique des contingents d'exportation que les négociations ont échoué. L'accord sur le cacao est mis en péril par la décision américaine de ne pas y souscrire, de sorte qu'un quart du commerce de ce produit reste libre. L'accord sucrier rendu difficilement applicable par le rapprochement entre les USA et l'URSS qui ont négocié directement entre eux le sort du sucre cubain, n'a finalement pas été renouvelé de sorte qu'au 1^{er} janvier 1974 le marché international du sucre est devenu à nouveau totalement libre.

Néanmoins l'accord sur le café de 1952, et surtout celui de 1968, ont permis une certaine régularisation des cours. Le niveau des recettes a permis aux pays exportateurs de financer une politique de diversification de leurs cultures, les faisant échapper progressivement aux cycles brutaux des monocultures.

Cet exemple est important. Il est la preuve que la réglementation des produits de base est techniquement possible et financièrement avantageuse à moyen terme, au moins pour le producteur et le consommateur. L'exemple est d'autant plus probant que l'atomisation du marché du café



ne rendait pas moins difficiles les négociations que pour celui du cacao, ou d'autres produits (blé, thé, laine, coton) pour lesquels toute négociation a échoué par manque de volonté politique.

Les marchés des produits de base où les mécanismes d'économie de marché se combinent avec des situations oligopolistiques

Pour quelques produits de base d'une grande importance, un petit nombre de pays assurent entre la moitié et la totalité des exportations mondiales. Si la situation est oligopolistique, il n'y a pas pour autant fixation des prix à la suite d'un mécanisme d'oligopole.

Ainsi l'Australie est en position dominante sur le marché mondial de la laine, le Bangladesh l'est pour le marché du jute, les USA le sont pour le riz, la Malaisie l'est pour le caoutchouc naturel. Mais l'attitude d'oligopole ne peut intervenir librement dans la fixation des prix en raison de l'existence de produits de substitution : pour ces produits une augmentation unilatérale du prix se heurterait rapidement à la concurrence du prix du produit de remplacement. Le problème est de savoir dans quels délais et dans quelle mesure le mécanisme d'ersatz interviendrait. En ce qui concerne la laine et le jute, le taux de substitution est très élevé, puisque les équipements lourds textiles peuvent travailler indifféremment en croisant des fibres naturelles ou en croisant des fibres synthétiques. Ce taux de substitution est déjà moins élevé en ce qui concerne le caoutchouc naturel, dans la mesure où les machines qui traitent le caoutchouc naturel devraient être aménagées pour travailler le caoutchouc synthétique. Le taux de substitution est assez bas en ce qui concerne la pâte à papier où des investissements extrêmement lourds sont destinés à usiner les résineux, alors qu'il fau-

draît une large reconversion technique pour travailler les feuillus.

En définitive le prix plafond de ces produits, pour lesquels le taux de substitution du produit de remplacement est plus ou moins élevé, est égal au prix de substitution, y inclus le coût des transformations techniques nécessaires. Ce prix plafond est d'ailleurs l'objet de plusieurs paliers : pour certaines industries de transformation de base, le prix de revient est très sensible à l'écart qui sépare le prix du produit naturel du prix du produit de remplacement. Par contre, plus on descend en aval dans la chaîne de transformation, moins l'industrie correspondante est sensible aux variations entre le prix de substitution et le prix du produit naturel de base.

De fait cette situation explique que l'Australie et la Nouvelle-Zélande, qui dominent le marché de la laine, restent relativement peu maîtres du cours mondial du produit; il en est de même pour la Malaisie, la Thaïlande et l'Indonésie vis-à-vis du cours mondial du caoutchouc; pour le Bangladesh et l'Inde vis-à-vis du cours international du jute; pour les USA, la Thaïlande et l'Égypte à l'égard du prix du riz. Par contre, la faiblesse du taux de substitution en ce qui concerne la pâte à papier explique la marge de liberté des Scandinaves, du Canada et de l'URSS pour augmenter unilatéralement le prix de référence de la pâte, comme cela s'est produit le 1^{er} janvier 1974.

Inversement, il existe des produits pour lesquels les structures oligopolistiques du marché international entraînent une fixation oligopolistique de leur prix : c'est le cas du cuir et de la viande, du maïs et du tabac.

Pour le tabac brut, les USA, la Grèce et la Turquie assurent les trois quarts des exportations mondiales. On peut avancer le fait que les USA jouent un rôle pilote dans ce domaine. Mais, soucieux de ne pas favoriser la concurrence, ils adoptent une politique très modérée de sorte que les cours mondiaux restent dans des limites raisonnables.

En ce qui concerne le maïs, les USA, qui assurent la moitié des exportations mondiales, ne sont pas enclins à gaspiller les avantages de leur position dominante par une politique inconsidérée des prix mondiaux. A cet égard, on peut citer le cas du Pérou en ce qui concerne le poisson et la farine de poisson : victime d'une politique des prix relativement instable et de concurrents de substitution pour l'alimentation animale, le Pérou n'a tiré aucun bénéfice de sa position dominante et a vu ses exportations s'effondrer de moitié de 1971 à 1972.

Le cas de la viande et du cuir est différent : c'est peut-être, en définitive, le seul

produit agricole de base qui réunisse les conditions favorables pour jouir des avantages de la position dominante : l'Argentine, l'Afrique du Sud, l'Uruguay, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, principaux exportateurs mondiaux de viande et de cuir, alimentent un marché où les produits de substitution sont faibles, où la demande est en progression constante et où les USA ne sont pas en position de réglementer indirectement le marché mondial, comme ils peuvent le faire pour d'autres produits de base grâce à la politique d'achat-vente de leurs stocks stratégiques, de sorte que les mécanismes d'oligopole, voire de spéculation pure et simple, peuvent se donner libre cours.

En définitive, les exemples où une structure imparfaite du marché permettrait un abus de position dominante sont rares : si tel est le cas, la sagesse du producteur peut, seule, lui permettre d'assurer ses recettes futures.

Ce sont donc des mécanismes auto-contraignants qui assurent la stabilisation du prix mondial du produit; mais encore faut-il distinguer l'attitude du pays développé qui peut construire une politique cohérente à moyen terme, et l'attitude du pays en voie de développement, incapable de maîtriser les cours du produit de base monocultivé, parce que de ses recettes immédiates dépend sa survie financière.

L'EVOLUTION DES PRIX

Les prix des matières premières agricoles ou industrielles ont toujours subi des fluctuations sensibles que ne connaissent que très rarement les produits manufacturés. Pour ces derniers, les composantes essentielles des prix de revient (salaires, amortissements) ne sont sujettes qu'à des variations régulières et de peu d'amplitude d'une année sur l'autre. Il n'en va pas de même pour les matières premières où bien souvent des entreprises ou des pays jouissent d'une rente de situation par rapport aux autres.

C'est le cas, par exemple, des États-Unis et du Canada où la culture du blé peut se faire sur des étendues immenses, d'un seul tenant, avec de puissants moyens mécanisés.

C'est le cas encore de nombreuses sociétés minières qui, par la nature ou la richesse du minerai qu'elles traitent sont considérablement avantagées par rapport à leurs concurrentes.

Il en résulte que, lorsque les conditions d'affrontement entre l'offre et la demande sont modifiées de façon appréciable, notamment au détriment des producteurs, certains d'entre eux peuvent baisser considérablement leurs prix sans compromettre la rentabilité de leurs entreprises. Les autres sont alors obligés de suivre.

Ces réflexions s'appliquent particulièrement aux produits agricoles pour lesquels la demande est assez inélastique par rapport aux prix. En raison de son coût élevé de stockage une récolte abondante fait baisser considérablement les prix, les producteurs étant contraints de vendre même à perte. Inversement une mauvaise récolte entraîne une hausse brutale des cours provoqués par la demande.

Depuis le début de l'année 1973, les cours des matières premières se sont envolés vers des sommets qui ont dépassé, et de loin, les prévisions les plus hardies. Les tableaux ci-contre mettent en évidence l'importance de cette hausse qui affecte aussi bien les produits agricoles de base que les métaux non ferreux.

Parmi les causes qui ont provoqué la hausse des produits de base, on peut invoquer :

- l'inflation par la demande.
- une inflation monétaire considérable.
- un rattrapage du prix des matières premières ainsi que le montre le tableau ci-contre (prix international moyen à l'exportation de diverses denrées agricoles).
- une certaine psychose de rareté.

Ce dernier argument paraît toutefois pour le moins discutable. Il est certain que

PRODUITS	1970	1971	1972	1973	1974 (fin avril)
Prix international moyen à l'exportation en dollars par tonne					
Blé	65,1	67,4	71,2	110,8	252,2
Maïs	60,6	63	61	78,5	151,7
Sucre	121	136	207	228,8	448,8
Café	896	912	960	1 243	1 687
Cacao	771	629	732	1 064	1 864
Coton	608	701	738	867	1 481
Laine	959	1 106	1 921	5 116	5 576
Caoutchouc	383	399	403	652	1 432

PRODUITS	Fin 1972	Fin 1973	Mai 1974	1974-1972 différence en pourcentage
Cuivre	462	846	1 336	+ 189
Étain	1 620	2 590	3 987	+ 146
Zinc	165	565	817	+ 395
Plomb	131,75	252	311	+ 136

Prix des métaux à Londres en livres par tonne.

Prix international moyen de diverses denrées agricoles

ANNÉES	BLÉ	MAIS	RIZ	SUCRE	ARA- CHIDE	VIANDE DE BŒUF	BEURRE
1956. . .	62,9	60	118	96	400	415	924
1957. . .	61,3	53,2	112,9	100,4	383,3	421,9	757
1958. . .	58,7	47,5	115,6	93,99	339,3	470,8	601,5
1959. . .	58	46,8	105,3	89,5	303,9	535,2	843,8
1960. . .	56,6	45,9	94,5	85,3	314,7	546	761,7
1961. . .	57,5	44,7	99,9	87,2	312,5	508,7	648,6
1962. . .	59,4	42,9	109,6	87,1	269,5	476,1	685,4
1963. . .	57,3	46,9	108,3	123,3	272,5	494,4	733,1
1964. . .	56,6	47,9	109,5	121,8	274,2	594,7	785
1965. . .	52,4	49,2	110,2	91,3	290,2	664,9	780,3
1966. . .	52,9	48,1	117,2	87,9	260,4	646,4	680,8
1967. . .	53,8	45,6	133,5	83,8	258,8	622,7	649,5
1968. . .	49,6	40	141,3	80,4	206,2	617,8	567
1969. . .	47	40,8	122,3	85,2	229,8	630,8	534,4
1970. . .	45,5	42,4	95,2	84,7	231,6	620,1	527,7
1971. . .	45,2	42,2	105,3	91,2	274,4	620	683
1972. . .	46,2	39,6	184,6	134,5	284,7	647,4	780,7

ANNÉES	CAFÉ	CACAO	THÉ	COTON	JUTE	LAINE	CAOUT- CHOUC
1956. . .	1 051	581	1 216	732	184	1 378	628
1957. . .	989,7	547,6	1 150	707,8	201,8	1 543	576,4
1958. . .	867,5	793,2	1 100,6	632,5	181,4	1 064,9	484,9
1959. . .	698,3	689	1 067	547,3	163,1	1 010,7	614,4
1960. . .	663,5	544,2	1 071,9	572,6	201,9	1 066,3	681,8
1961. . .	621,3	430,6	1 040,1	582,3	264,3	1 039,2	497,8
1962. . .	589,3	407,8	990,9	548	175,1	1 022,3	471,6
1963. . .	576,9	431,3	986,1	540,5	177,5	1 176	447,3
1964. . .	736	439,8	954,1	528,3	141	1 267	404,8
1965. . .	698,5	326,4	905,2	531,4	186	1 012,8	384,1
1966. . .	648,1	336,6	840,7	473,1	187,5	1 024,9	365,9
1967. . .	569,8	442,8	806,6	454,2	184	911,6	292,2
1968. . .	566,2	465,5	714,7	460	158,6	778,7	246,8
1969. . .	539,6	577,4	614,5	434,4	166,8	807,2	315,8
1970. . .	627,1	539,6	621,5	425,5	158,1	671,2	268
1971. . .	611,9	422	672,7	470,3	175,8	742,1	267,7
1972. . .	624	475,8	611	479,7	171,6	1 248,8	262

Prix international moyen à l'exportation (en dollar U.S. (la tonne)). Prix constant.
Source : FAO.

l'explosion démographique actuelle peut conduire à penser qu'à long et même à moyen terme le monde risque de souffrir d'une certaine pénurie de matières premières. Cela est vrai en particulier pour les produits alimentaires. Cependant, il est peu probable que le comportement des agents économiques anticipe ainsi des échéances qui risquent de ne se produire que dans plusieurs années.

Les produits alimentaires ne sont pas stockables pendant de longues années, faute de moyens suffisants et en raison également de leur caractère périssable. De plus, les pays les plus menacés de famine sont justement ceux qui sont les plus pauvres. Ils n'ont généralement pas les réserves de devises nécessaires pour constituer des stocks. En auraient-ils d'ailleurs que cette politique ne ferait que reculer de très peu l'échéance à laquelle ils sont acculés.

Il semble donc que, si psychose de rareté il y a actuellement, les raisons doivent en être cherchées dans la situation présente et non pas dans le futur et que ces raisons peuvent fort bien disparaître d'elles-mêmes. *Le cas des céréales est à cet égard tout à fait révélateur.*

L'examen du cas des céréales

Le prix des céréales a pratiquement doublé en 1973. Cette évolution rapide est due en premier lieu aux mauvaises récoltes en URSS qui ont obligé ce pays à acheter aux États-Unis environ 25 millions de tonnes de grains. Les catastrophes naturelles qui ont frappé certains pays, certaines régions du monde, notamment la sécheresse dans le Sahel, ont également eu pour effet d'activer la demande. En revanche la récolte 1972-1973 aux États-Unis et au Canada a été beaucoup moins bonne que prévu. Cette concomitance entre la contraction de l'offre et l'augmentation de la demande devait conduire inévitablement à une hausse sensible des prix, activée de plus par une forte spéculation.

Actuellement, les réserves de céréales sont à leur niveau le plus bas depuis vingt ans, l'augmentation de la production étant loin de suivre celle de la population. Elles n'ont guère dépassé 36 millions de tonnes aux États-Unis à l'époque des moissons de l'année 1974, c'est-à-dire à peine deux mois de la consommation mondiale.

On fondait de sérieux espoirs sur la récolte en cours pour amorcer la reconstitution des stocks de sécurité. En fait, l'accroissement des surfaces ensemencées aux États-Unis n'a pas été accompagné d'une augmentation proportionnelle des

récoltes : terres moins productives, cherté des engrais, sécheresse inhabituelle.

De ce fait, il est à craindre que les stocks de céréales des États-Unis ne diminuent encore (prévisions de stocks en fin de campagne : de 29 à 32 millions de tonnes) bien que l'on ne prévoie pas de demande exceptionnelle dans le monde, en raison des perspectives satisfaisantes de récolte en Argentine... Pour cette raison, la tendance des cours reste à la hausse.

Evolution de la tendance actuelle des prix

Les avis sont très partagés sur l'évolution du prix des matières premières. Certains pensent que l'heure des producteurs a sonné et que les produits de base se vendront de plus en plus cher. D'autres, au contraire, estiment que tôt ou tard les lois du marché finiront par reprendre le

dessus et que la flambée actuelle des cours sera sans lendemain.

Actuellement, une baisse quasi générale des produits de base semble donner raison aux défenseurs de la thèse inverse. L'indice des cours mondiaux des matières premières établi par le Crédit Lyonnais (base 100 en 1961) est passé de 585 en avril 1974 à 360 en août de la même année pour les métaux, soit sensiblement le niveau duquel il était en octobre 1973. Pour les produits agricoles non alimentaires cet indice est actuellement à 140 contre 220 en octobre 1973. Seuls les produits alimentaires échappent au phénomène de baisse. L'indice qui s'y rapporte est en augmentation constante ainsi qu'on peut le voir sur le tableau ci-dessous. Le sucre en particulier a subi une flambée de prix spectaculaire : il est passé depuis le 15 janvier 1974 de 200 à 650 livres la tonne.

La spéculation intervient certainement pour beaucoup dans ces phénomènes de baisse.

Indice des cours mondiaux des matières premières
établi par le Crédit lyonnais
(Base 1961W 100)

	PRODUITS alimentaires	MÉTAUX	MATIÈRES premières d'origine agricole	ENSEMBLE
Pondération	(45)	(28)	(27)	(100)
Fin de mois :				
1973 :				
Janvier	203,5	196,1	143,9	136,7
Février	208,4	215,8	165,9	199
Mars	208,2	232,1	166	203,5
Avril	220,2	237,7	161,8	209,3
Mai	245,9	242,9	168,6	224,2
Juin	238	275,9	186,5	234,5
Juillet	271,5	302,7	201,4	261,3
Août	269,5	317,9	221,1	270
Septembre	277,1	332,2	219,9	277,1
Octobre	264,7	364,4	186,3	271,4
Novembre	274,1	489,9	205,5	316
Décembre	307,6	397,6	237,5	313,9
1974 :				
Janvier	373,9	442,1	217,3	350,7
Février	394,8	481,3	197,8	365,8
Mars	371,5	554,6	184,5	372,3
Avril	402,9	585,3	179,6	393,7
Mai	393,9	463	167,7	352,2
Juin	395,6	421,7	160,8	339,5
Juillet	468,2	398,8	157,5	364,9
Août	498,4	359,6	140,5	362,9

CONCLUSION

Au terme de ce survol du problème des matières premières, à quelles conclusions peut-on aboutir et, surtout, quels enseignements doit-on tirer ?

Il semble en premier lieu qu'il soit nécessaire de dédramatiser quelque peu le débat. La crise des matières premières à laquelle on assiste actuellement et qui, il faut bien le dire, s'est quelque peu apaisée le second semestre de cette année, a éclaté peu après les avertissements de certains futurologues attirant l'attention du monde entier sur le risque d'un épuisement progressif des ressources naturelles de la terre. Cette quasi-coïncidence temporelle a eu probablement pour effet de sensibiliser à l'extrême gouvernements et opinions publiques sur un problème qui, en raison de ses aspects ésotériques, n'avait guère attiré l'attention jusqu'alors. Comme cela se produit souvent en pareil cas, la réaction n'en a été que plus vive : arrachée à l'indifférence, la question des matières premières s'est vue projetée brusquement au premier rang de l'actualité et l'escalade des cours que l'on a pu constater a été interprétée comme l'amorce d'une raréfaction confirmant les conclusions pessimistes qui avaient été publiées.

Un retour à une dimension plus juste du problème paraît indispensable. L'épuisement des ressources naturelles n'est pas pour demain ni même pour après-demain.

On a vu que les ressources minérales de la terre étaient pratiquement illimitées à l'échelle humaine.

Cependant, les ressources alimentaires pourraient trouver d'autres sources dans l'exploitation de la mer, du sous-sol marin et des vastes régions du globe encore inexplorées.

A l'inverse des produits minéraux, ce sont des réserves renouvelables et dont l'exploitation est loin d'avoir atteint un seuil inquiétant. On peut craindre néanmoins que l'accroissement de la population du globe rende nécessaire une reconversion des sols consacrés à ces cultures vers la production de denrées alimentaires,

L'accroissement de la population et, dans le même temps, celui de la demande solvable risquent de rendre permanent le déséquilibre actuel entre l'offre et la demande si une politique agricole à l'échelon mondial n'est pas définie dans les meilleurs délais.

Contrairement aux produits minéraux, dont les réserves sont presque inépuisables et aux matières premières agricoles à usage

industriel qui, presque toutes, peuvent être remplacées par des produits de synthèse, les aliments risquent de connaître au cours du prochain siècle ou des siècles suivants des limites à leur production, alors que se posent déjà de graves problèmes pour empêcher des populations entières de mourir de faim dans certaines régions du globe.

Les solutions scientifiques étudiées pour résoudre le problème alimentaire ne paraissent pas à l'échelle de la marée humaine possible. La survie de notre espèce risque de dépendre chaque jour davantage d'une planification des naissances.

Néanmoins, l'horizon est loin d'être aussi sombre qu'on veut bien l'imaginer. La moitié des superficies cultivables est encore en friche. Sa mise en culture, la pratique systématique d'une agriculture intensive et la mise au point de variétés de plantes à haut rendement devraient permettre sans grande difficulté de nourrir une population quatre à cinq fois supérieure à la population actuelle. Cela nous laisse un sursis de près d'un siècle pour empêcher la masse humaine de dépasser une dimension critique.

Il semble en définitive que les seules limites aux ressources naturelles de la terre soient d'ordre alimentaire et que, même dans ce dernier domaine, la saturation soit encore loin d'être atteinte.

Aussi apparaît-il peu probable que la flambée du prix des matières premières ait eu pour origine la crainte d'une pénurie dans plusieurs dizaines d'années.

Il faut plutôt en chercher les raisons dans une distorsion momentanée entre l'offre et la demande.

Sans doute cette interprétation n'explique-t-elle pas la violence de la crise. Le monde a connu d'autres périodes au cours desquelles les matières premières ont doublé en quelques mois mais le phénomène n'a jamais eu une pareille ampleur pour la raison essentielle que :

L'interdépendance des nations est devenue si étroite qu'il est difficile de limiter géographiquement une crise économique. Ses répercussions atteignent rapidement tous les pays participant au système.

LA SITUATION ALIMENTAIRE DANS

Indice de la production alimentaire par pays et par habitant

	1969	1970	1971	1972	1973	1973 1972
France	107	110	113	116	118	+ 2
Grèce	123	140	130	136	133	- 2
Italie	113	114	113	107	111	+ 4
Malte	132	142	148	150	154	+ 3
Portugal	99	104	96	99	100	+ 2
Espagne	114	117	119	121	127	+ 5
Yougoslavie	130	109	121	116	123	+ 6
Israël	115	119	133	139	133	- 4
Algérie	88	89	82	95	77	- 19
Chypre	153	148	165	157	144	- 8
Irak	110	105	98	132	94	- 29
Iran	109	114	103	108	108	-
Jordanie	60	37	51	56	35	- 38
Liban	98	100	108	106	101	- 5
Libye	119	97	79	134	106	- 21
Maroc	105	116	117	114	103	- 10
Syrie	93	66	66	106	78	- 27
Tunisie	80	96	109	97	106	- 9
Turquie	101	105	106	108	100	- 7

Source : la Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 1974. FAO.

Ces tableaux montrent que le Bassin Méditerranéen reflète la situation mondiale : la rive Nord, les pays développés, couvrent une situation alimentaire florissante où la production intérieure dépasse largement en progression la demande. Ce n'est pas le cas des pays de la rive Sud et du Moyen-Orient où l'on constate parfois des données très inquiétantes, notamment pour les pays du Maghreb.

LES PAYS DU BASSIN MÉDITERRANÉEN

Taux de croissance de la population et de la production alimentaire comparés

(indiquant les disponibilités énergétiques
protéiques par habitant et par pays)

	(TAUX ANNUEL DE CROISSANCE)			Pourcentage des besoins énergétiques satisfaits
	Population (1)	Production intérieure alimentaire (1)	Demande de produit alimentaire (1)	
France	1,0	3,0	2,0	127
Grèce	0,8	4,0	2,3	128
Italie	0,7	2,9	2,3	126
Malte	0,1	3,2	1,2	114
Portugal	0,6	1,7	2,3	118
Espagne	0,9	3,4	3,0	106
Yougoslavie	1,2	4,5	2,4	125
Israël	3,4	7,7	4,9	115
Algérie	2,4	— 0,8	3,4	72
Chypre	1,1	5,4	2,3	108
Irak	3,3	2,8	5,2	90
Iran	2,8	3,3	5,4	96
Jordanie	3,2	1,8	6,6	99
Liban	2,8	5,0	3,1	92
Libye	3,6	5,3	—	109
Maroc	3,0	2,8	3,3	92
Syrie	3,0	1,8	4,6	107
Tunisie	2,9	0,8	4,3	94
Turquie	2,7	3,0	3,8	129

Source : la Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 1974. FAO.

(1) Tendances exponentielles (1952-1972).